

## AVIS

### relatif à l'actualisation de la stratégie vaccinale grippe, saison 2010-2011

25 juin 2010

Le Haut Conseil de la santé publique actualise l'avis du 23 avril 2010 relatif à la stratégie vaccinale grippe pour la saison 2010-2011, en ce qui concerne :

- la posologie du vaccin monovalent contre la grippe pandémique A(H1N1)2009 Focetria® pour les enfants âgés de 6 mois à 9 ans, selon les modifications du résumé des caractéristiques du produit :

	<b>Pandemrix®</b> Vaccin fragmenté avec adjuvant	<b>Focetria®</b> Vaccin fragmenté avec adjuvant
<b>Enfants âgés de 6 mois à 9 ans</b>	1 demi-dose (1 x 0,25ml)	<b>1 dose</b> (1 x 0,50ml)
<b>Personnes âgées de 10 à 59 ans</b>	1 dose (1 x 0,50ml)	1 dose (1 x 0,50ml)
<b>Personnes âgées de 60 ans et plus</b>	1 dose** (1 x 0,50ml)	2 doses (2 x 0,50ml)*

\*Les deux doses doivent être espacées d'au moins trois semaines, elles doivent être réalisées avec le même vaccin.  
\*\*Le vaccin fragmenté avec adjuvant Pandemrix® est préférentiellement recommandé dans cette tranche d'âge.

- Le tableau des populations, en apportant les précisions suivantes :
  - Les pathologies bronchopulmonaires chroniques considérées comme des facteurs de risque de complication pour la grippe saisonnière **incluent les pathologies bronchopulmonaires chroniques liées** (cf. \* tableau p. suivante) :
    - aux malformations des voies aériennes supérieures ou inférieures,
    - aux malformations pulmonaires,
    - aux malformations de la cage thoracique.
  - Les maladies endocriniennes et métaboliques présentant des facteurs de risque de complications pour la grippe pandémique sont (cf. \*\* tableau p. suivante) :
    - les maladies héréditaires du métabolisme pouvant faire l'objet de décompensation aiguë, notamment acidémies organiques, leucinoses, troubles de la bêta oxydation des acides gras, déficit en OCT, phénylcétonurie,
    - les insuffisances surrénaliennes centrales et périphériques,
    - les hyperplasies congénitales des surrénales.

Populations ciblées	Recommandations du vaccin contenant la souche pandémique (H1N1)2009	Type de vaccin trivalent ou monovalent
<b>Stratégie vaccinale pour les personnes éligibles à la vaccination grippe saisonnière<sup>1</sup></b>		
<b>Personnes âgées de 65 ans et plus</b>	<b>Vaccination</b>	<b>Vaccin trivalent (1 dose)</b>
<b>Enfants à partir de l'âge de 6 mois et adultes présentant des facteurs de risques de complication pour la grippe saisonnière*, y compris :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les femmes enceintes</li> <li>• les personnes présentant un dysfonctionnement du système immunitaire.</li> </ul>	<b>Vaccination</b>	<b>Vaccin trivalent (1 dose)</b> <b>Cas particuliers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfant âgé de 6 à 35 mois non vacciné antérieurement : 2 demi-doses</li> <li>• Enfant âgé de 3 à 8 ans révolu non vacciné antérieurement : 2 doses</li> </ul>
<b>Personnes âgées de 6 mois et plus infectées par le VIH, quels que soient leur âge et leur statut immuno-virologique</b>	<b>Vaccination</b>	<b>Vaccin trivalent (1 dose)</b> <b>Enfants : idem supra</b>
<b>Entourage familial des nourrissons âgés de moins de 6 mois présentant des facteurs de risque de grippe graves*</b>	<b>Vaccination</b>	<b>Vaccin trivalent (1 dose)</b>
<b>Professionnels de santé et autres professionnels</b>	<b>Vaccination</b>	<b>Vaccin trivalent (1 dose)</b>
<b>Stratégie vaccinale pour les personnes non éligibles à la vaccination grippe saisonnière</b>		
<b>Femmes enceintes sans facteurs de risque pour la grippe saisonnière</b>	<b>Vaccination dès le deuxième trimestre de grossesse</b>	<b>Vaccin monovalent contre la grippe pandémique.</b> <b>Si ce vaccin n'est pas disponible, vaccin trivalent contre la grippe saisonnière</b>
<b>Personnes atteintes de maladies endocriniennes et métabolique susceptibles d'être décompensées par une infection aiguë, lors d'une grippe pandémique**</b> <b>Personnes ayant une obésité avec indice de masse corporelle supérieur ou égal à 30</b>	<b>Vaccination</b>	<b>Vaccin monovalent contre la grippe pandémique.</b> <b>Si ce vaccin n'est pas disponible, vaccin trivalent contre la grippe saisonnière</b>

La CsMT a tenu séance le 25 juin 2010 : 10 sur 19 membres qualifiés votant étaient présents : 1 personne n'a pas participé au vote et à la délibération finale (conflit d'intérêt), le texte a été validé par 8 votes pour, 1 abstention, 0 vote contre.

Avis produit par la Commission spécialisée Maladies transmissibles, sur proposition du Comité technique des vaccinations

Le 25 juin 2010

Haut Conseil de la santé publique

[www.hcsp.fr](http://www.hcsp.fr)

<sup>1</sup> Cf. calendrier vaccinal 2010, BEH 14-15 du 22 avril 2010.